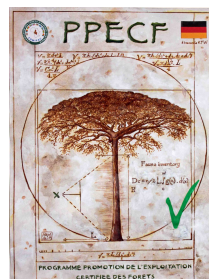


Formulaire de demande de Co-financement
 A renvoyer à l'adresse ppecf.comifac@gmail.com



à travers la KFW



PARTIE I

1. COORDONNEES DU CANDIDAT

Nom de l'organisation / société	WWF /C4CF
Nom du contact	Bruno Perodeau
Adresse	14, Avenue Sergent Moke Kinshasa, RDC
Téléphone	00243 99 891 3786 / 00243 81 710 0629
Fax :	00243 81 261 6169
E-mail :	bperodeau@wwfcarpo.org

2. TITRE DE L'INTERVENTION PROPOSEE

APPUI A LA REALISATION DES DEMANDES DE NON-OBJECTION APPROUVEES SUR LE FONDS DE DISPOSITION C4CF

3. STATUT INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE DU CANDIDAT

Représentation du WWF International

4. EMPLACEMENT GÉOGRAPHIQUE DE L'INTERVENTION

PAYS	REGION / PROVINCE	NOM UFA /UGF (pour les concessionnaires)
RDC	Kinshasa et Province de Bandundu	

5. DATES PREVISIONNELLES, DUREE, BUDGET, FINANCEMENT DEMANDE

Date début	Date fin	Du 01/06 au 31/12/2014
Durée		7 mois
Budget estimé		272.196 €
Financement demandé		216.977 €

6. RESUME DU PROJET (une page maximum)

Le Gouvernement Allemand, à travers sa banque de développement (KfW), a financé depuis 2010 sous la Convention séparée 2005 66 729, négociée avec le Gouvernement de la RDC, la Composante 4 du Programme Biodiversité et Forêt (PBF) orientée vers la promotion de la certification forestière. L'objectif de cette composante est la certification de concessions forestières en RDC qui peuvent servir de modèle pratique de bonne gestion des ressources forestières. La stratégie d'intervention de cette composante repose sur le renforcement des capacités de certification forestière indépendante par la mise en place de sites pilotes où l'ensemble des acteurs participent pleinement à la gestion responsable de la forêt et de ses ressources.

Le fonds de disposition C4CF est arrivé à son terme le 31 janvier 2014. La situation financière du fonds a été envoyée à KfW en Allemagne. Il ressortait du rapport financier à cette date que KfW avait versé à WWF/C4CF un montant de 1.374.876,97 euro sur 1.711.792 euro engagés. Ce qui donnait un solde attendu de KfW de 336.915,03 euro. De l'argent reçu par WWF, 1.371.646,21 euro ont été justifiés.

En réponse à la requête de WWF/C4CF, KfW a rappelé à WWF/C4CF que sa réservation avait été ramenée à un montant de 1,5 millions contre 1,7 million d'euro initialement prévu. Selon KfW, cette réservation avait été réduite suite aux discussions lors de la clôture de la contribution de KfW à la RDC et le financement des activités de C4CF à travers le projet régional (PPECF), qui finance déjà la cellule. Suivant toujours KfW, cela avait été fait pour pouvoir clôturer le compte spécial, faire un audit et payer la dernière tranche du contrat de la cellule de gestion. Puisqu'il n'est pas possible de financer à plus 1,5 million d'euro à travers le projet en cours, la KfW a proposé de faire financer les DNO en cours d'exécution et ceux approuvés par le PPECF.

Par ailleurs, selon la comptabilité de WWF/C4CF, le montant des demandes de non-objection (DNO) approuvées, en attente d'exécution s'élevait à 333.231,16 euro. Or, WWF/C4CF avait perdu de vue l'acompte de 300.000 euros que lui avait octroyé KfW au démarrage du projet.

A l'issue des discussions tenues à Kinshasa le 1er avril 2014 entre KfW et WWF/C4CF, une proposition de procédure de clôture du fonds de disposition a été envoyée par WWF/C4CF et acceptée par KfW. L'une des étapes de la procédure est le transfert des DNO approuvées sur le fonds de disposition C4CF à PPECF pour cofinancement sur la base d'un contrat de réalisation jusqu'en décembre 2014.

L'intervention consiste donc ici à proposer au PPECF pour cofinancement les DNO approuvées et/ou en cours d'exécution pour assurer la finalisation des activités du fonds de disposition C4CF.

PARTIE II : L'INTERVENTION

Section 1 : CONTEXTE

7. MOTIVATION DE L'INTERVENTION (150 mots maximum)

Grâce au financement direct de KfW à travers le fonds de disposition, la cellule de gestion C4CF a initié des activités de certification forestière dans les sites pilotes. Ce financement direct de KfW est arrivé à terme depuis le 31 janvier 2014 et la situation financière du fonds a été envoyée à KfW, couplée d'une proposition de poursuite des activités en cours et celles dont les demandes de non-objection (DNO) avaient été approuvées au courant du mois de janvier 2014. Suite à cette requête, KfW a suggéré que la totalité des DNO approuvées sur le fonds de disposition C4CF soit soumise pour financement par le PPECF. La motivation de l'intervention actuelle laisse comprendre que la poursuite des activités de la cellule de gestion ne peut mieux s'insérer que dans un cadre déjà bien structuré entre le PPECF et WWF/C4CF depuis le financement du fonctionnement de la cellule de gestion C4CF facilitant ainsi la mise en œuvre des activités du PPECF en RDC.

8. CONTEXTE DE L'INTERVENTION (150 mots maximum)

La situation financière du fonds de disposition a été présentée à KfW par la cellule de gestion C4CF. En réponse à cette requête, WWF/C4CF a été informé du montant de sa réservation qui s'élevait à 1,5 million et non 1,7 million d'euro. La raison avancée est que, cette réservation avait été réduite suite aux discussions lors de la clôture de la contribution de KfW à la RDC et le financement des activités de C4CF à travers le projet régional (PPECF), qui finance déjà la cellule. Suivant toujours KfW, cela avait été fait pour pouvoir clôturer le compte spécial, faire un audit et payer la dernière tranche du contrat de la cellule de gestion. En plus, les derniers appels de fonds soumis à KfW par la cellule de gestion équivalent à l'acompte de 300.000 euros reçu par la cellule de gestion au démarrage des activités. Ce qui laisse transparaître que l'approvisionnement du fonds de disposition sera presque nul. N'étant donc plus en mesure de financer à plus de 1,5 million d'euro à travers le projet en cours, la KfW a proposé de faire financer la totalité des DNO en cours d'exécution et approuvées par le PPECF., Il apparaît donc que le cofinancement par le PPECF de l'intervention sollicitée permettra la poursuite des appuis initiés directement avec KfW sur le fonds de disposition C4CF pour assurer le respect des engagements pris par la cellule de gestion C4CF auprès de ses partenaires.

9. DEFINITION DE L'OBJECTIF POURSUIVI (500 mots maximum)

A l'issue des discussions tenues à Kinshasa le 1^{er} avril 2014 entre KfW et WWF/C4CF, une proposition de procédure de clôture du fonds de disposition a été envoyée par WWF/C4CF et approuvée par KfW. L'une des étapes de la procédure est le transfert des DNO approuvées sur le fonds de disposition C4CF à PPECF pour cofinancement sur la base d'un contrat de réalisation jusqu'en décembre 2014.

L'objectif poursuivi par la cellule de gestion C4CF est de faire financer par PPECF l'ensemble des sept DNO en cours d'exécution et/ou approuvées par KfW pour assurer la finalisation des activités du fonds de disposition C4CF.

Pour y parvenir, le cofinancement des DNO suivantes est nécessaire :

1. DNO 72 : Appui à la réalisation des audits des comptes de 9 CLG riverains aux sites pilotes de certification forestière et renforcement de leur capacité sur la gestion du fonds de développement local ;
2. DNO 76 : Elaboration de 3 plans simples de gestion de la faune dans les sites pilotes de certification forestière ;
3. DNO 80 : Appui à l'extension de la couverture radio de Monkoto au site pilote d'Oshwe ;
4. DNO 81 : Poursuite du suivi indépendant et évaluation des effets des appuis octroyés aux parties prenantes dans les sites pilotes de certification forestière ;
5. DNO 82 : Achat et installation de 6 kits solaires dans le site pilote de certification d'Oshwe ;
6. DNO 83 : Poursuite de la mise en œuvre de six programmes d'actions prioritaires pour le développement durable des communautés locales et peuples autochtones des sites pilotes de certification forestière en RDC ;
7. DNO 84 : Achat d'un canot rapide.

Le principal résultat de l'objectif poursuivi est le financement de l'ensemble des DNO soumises à PPECF dans un seul contrat de réalisation.

10. BENEFICIAIRES ET PARTIES PRENANTES (400 mots maximum)

Les principaux bénéficiaires et parties prenantes de l'ensemble des DNO à financer sont :

- Le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme (MECNT) au niveau central et décentralisé (localité abritant les sites pilotes de certification). L'administration centrale accompagne la Brigade de Nioki à réaliser le contrôle forestier et faunique par le coaching. Suivant l'Arrêté portant installation des équipes expérimentales de contrôle forestier et au terme de la dernière mission de coaching, les conclusions sur le fonctionnement à titre expérimental de cette Brigade en vue du développement du cadre institutionnel de contrôle seront rédigées et envoyées au MECNT.
- Les consultants (bureaux d'études, fournisseurs, etc.) qui bénéficient du renforcement de leur expertise technique lors des formations ou de la fourniture des biens.
- La société civile qui participe au suivi indépendant de la réalisation de la clause sociale, du

suivi du fonds de développement local, de la résolution des conflits et de la mise en œuvre des 6 programmes d'actions prioritaires en faveur du développement socioéconomiques des communautés locales (CL) et peuples autochtones (PA).

- Les CL et PA riverains des sites pilotes de certification qui sont les bénéficiaires et parties prenantes de la certification forestière. Dans le cadre de ce projet, ils sont fortement impliqués dans la mise en œuvre du projet grâce à leur accompagnement par les organisations de la société civile.
- La société SODEFOR attributaire des concessions forestières engagées dans le processus de certification FSC. Elle est le bénéficiaire direct de tous ces appuis octroyés par l'intervention.

Section 2 : L'INTERVENTION

11. QUEL EST LE DEGRE D'INSERTION DE L'INTERVENTION DANS UNE DEMARCHE D'ECOCERTIFICATION ? (200 mots maximum).

L'intervention envisagée vise à terme l'éco certification des concessions forestière gérées par SODEFOR. En effet, les appuis envisagés en faveur des bénéficiaires et parties prenantes, visent à améliorer ou maintenir le niveau et la qualité des interventions initiées. En collaboration des bureaux d'études, des consultants individuels, des organisations de la société civile et du secteur privé, la cellule de gestion C4CF réalisera des activités pour l'atteinte des résultats escomptés.

De plus, la réalisation des évaluations de la légalité de la gestion forestière envisagées avec la société SODEFOR, permettra d'apprécier les progrès faits par l'entreprise pour l'obtention du certificat de légalité OLB dans un premier temps. Les audits à blanc réalisés dans les concessions SODEFOR à Nténo et Madjoko, ont en effet permis d'identifier les écarts et de déterminer la nature des efforts à fournir pour qu'à terme ces concessions puissent obtenir le label FSC.

Tous ces investissements et les engagements des parties prenantes à la mise en œuvre des activités pour la certification progressive des sites pilotes laissent présager que le degré d'insertion de notre intervention dans la démarche d'écocertification est optimal.

12. EN QUOI L'INTERVENTION REpond-ELLE AUX OBJECTIFS GENERAUX DU PPEFC? (200 mots maximum)

Consultez les notes directives pour obtenir des informations sur les domaines thématiques du PPEFC et son cadre logique en annexe IX des conditions particulières

Les activités envisagées par la cellule de gestion C4CF sont inscrites dans les priorités émises par le PPECF et répondent à ses objectifs opérationnels. En effet, la cellule de gestion C4CF, à travers les activités se propose d'apporter une contribution :

- A la préparation d'une superficie progressive d'environ 1,5 million d'hectare de forêt en RDC pour la certification FSC d'ici 2016. A travers les appuis aux sites pilotes dans les activités spécifiques directement liées à la certification ;
- le développement socioéconomique des populations riveraines des sites pilotes de certification à travers la réalisation des clauses sociales du cahier des charges et la mise en œuvres des six programmes d'actions prioritaires développés par le WWF-RDC en faveur des communautés locales et les peuples autochtones ;
- la prise en compte des spécificités des peuples autochtones dans les plans d'aménagement forestier afin de mieux les impliquer dans la gestion responsable et la certification forestière ;
- le renforcement du dialogue social sur les enjeux de la gestion forestière et l'appui au développement d'une politique nationale sectorielle.

Ces objectifs de la cellule de gestion rentrent en droite ligne de ceux du PPECF qui tournent autour de :

- la certification FSC de 10 millions d'hectares de forêt d'ici 2014 ;
- l'amélioration des conditions de vie socioéconomique et l'augmentation des revenus des communautés ; et
- 75% des plans de développement pour y inclure un chapitre spécifique sur les peuples autochtones.

Ainsi donc, les objectifs poursuivis dans le cadre de l'intervention proposée dans l'ensemble des DNO sont en adéquation avec les besoins identifiés par le PPECF et rencontrent ses objectifs généraux.

13. HYPOTHESES & RISQUES (200 mots maximum)

Indiquer les mesures d'atténuation des risques.

Dans la mise en œuvre de l'intervention, les risques probables sont :

1. l'instabilité politique de la RDC ;
2. le retard dans le transfert des fonds ;
3. le non-respect des délais de livraison des rapports financiers et techniques dû aux conditions difficiles de travail sur le terrain en RDC.

Ainsi, pour que les résultats attendus soient effectivement produits et qu'ils contribuent à la gestion responsable des forêts et à la promotion de la certification forestière en RDC, les hypothèses suivantes doivent être réalisées :

1. la stabilité politique de la RDC est assurée dans les 7 mois d'exécution de l'intervention ;

2. la gouvernance forestière est améliorée dans le pays ;
3. les fonds nécessaires aux activités sont disponibles et à temps ;
4. l'engagement de SODEFOR aux pratiques de gestion responsable et à la certification de ses concessions forestières est maintenu ;
5. les délais de livraison des rapports techniques et financiers sont respectés par les parties prenantes.

Les mesures d'atténuation des risques sont :

- la mise en œuvre de l'ensemble de l'intervention sera accompagnée par une communication claire, précise et permanente de ses objectifs à l'attention des différents partenaires ;
- le respect des termes de référence relatifs à chacune des DNO liées à la proposition et transmis préalablement au PPECF facilitera la mise en œuvre des activités et le respect des délais de livraison ;
- la sensibilisation des parties prenantes au respect du budget prédéfini sera envisagée afin de permettre la gestion efficiente de l'intervention ;
- la cellule de gestion fera un suivi de proximité auprès des parties prenantes y compris le service financier de WWF pour que les délais de livraison des rapports soient respectés.

14. BUDGET DETAILLE DE L'INTERVENTION

Veillez fournir un budget détaillé du projet au format Microsoft Excel (**annexe III du modèle de Convention**) et le joindre à cette candidature. Lorsqu'une partie des fonds du projet sera issue d'une autre entité que PPECF, veuillez-vous assurer que ces contributions sont clairement identifiées et imputées. Consultez les notes directives pour obtenir des informations sur les catégories de budget. **Le budget doit impérativement être libellé en EURO**

N°	DNO / Activités		Estimation du montant (€) à engager sur fonds PPECF pour finaliser l'activité	Estimation du montant (€) à engager sur le fonds de disposition C4CF pour solder l'activité	Niveau de réalisation
1	29	Renforcement du personnel environnemental des 3 sites pilotes	-	5.155	DNO fermé au 31 mars 2014. A solder sur le fonds de disposition C4CF
2	54	Extension du suivi indépendant et sensibilisation des CL et PA	-	1.158,46	Activités réalisées Soldes Avocats verts et IGED à payer sur le fonds de disposition C4CF
3	69	Mise en œuvre des 6 programmes d'actions prioritaires		5.100	Activité finalisée au 31 mars 2014. A solder sur le fonds de disposition C4CF
4	72	Appui à la réalisation des audits des comptes de 9 CLG riverains aux sites pilotes de certification forestière et renforcement de leur	9.884,62	-	Activité préparatoire réalisée (élaboration du manuel simplifié de gestion du fonds de développement local) avec la contribution du projet SFM-GHoA.

		capacité sur la gestion du fonds de développement local			Contribution C4CF attendue pour la réalisation des audits des comptes et la formation des CLG par INADES. A financer sur fonds PPECF
5	73	Production des matériels de communication	-	19.652,30	DNO fermé au 31 mars 2014. A solder sur le fonds de disposition C4CF
6	75	Evaluation de la participation des peuples autochtones (PA) dans la mise en œuvre des activités d'aménagement et de certification dans le site pilote d'Isongo	-	860,15	Activité réalisée par REPALEF. A solder sur le fonds de disposition C4CF
7	76	Elaboration de 3 plans simples de gestion de la faune dans les sites pilotes de certification forestière	8.400	-	Activité préparatoire réalisée (élaboration du guide d'enquête) avec la contribution du projet SFM-GHoA. Contribution C4CF attendue pour la réalisation de la phase de terrain par le Consultant. A financer sur fonds PPECF
8	78	Appui au suivi opérationnel du plan de gestion environnemental et social par la formation des travailleurs de SODEFOR	-	16730,77	Activité réalisée au 5 avril 2014 avec la contribution du projet SFM-GHoA. Contribution C4CF attendue pour solder les honoraires du consultant et les dépenses logistiques. A solder sur le fonds de disposition C4CF
9	80	Appui à l'extension de la couverture radio de Monkoto au site pilote d'Oshwe	24.246,15	-	DNO ouverte. Activité démarrée avec la contribution du projet PFCN. Contribution C4CF attendue. A solder sur fonds PPECF
10	81	Poursuite du suivi indépendant et évaluation des effets des appuis octroyés aux parties prenantes dans les sites pilotes de certification forestière	14.278,46	-	DNO approuvée. Contrats signés avec 5 ONG. Fonds attendus pour la réalisation de ces missions. A financer sur fonds PPECF
11	82	Achat et installation de 6 kits solaires dans le site pilote de certification d'Oshwe	9.469,23	-	DNO approuvée. A réaliser sur fonds PPECF
12	83	Poursuite de la mise en œuvre des six programmes d'actions prioritaires pour le développement durable des communautés locales et peuples autochtones des sites pilotes de certification forestière en RDC	97.504,62	-	DNO approuvée. A financer sur fonds PPECF
13	84	Achat d'un canot rapide	53.194	-	DNO approuvée. A financer sur fonds PPECF
14		Audit final du projet	-	10.000	Contact pris avec les auditeurs. Contrat en cours de préparation
TOTAL			216.976,69	58.656,68	

15. CADRE LOGIQUE DE L'INTERVENTION

Veillez démontrer à l'aide de l'**annexe VIII** que l'intervention s'inscrit bien dans le cadre logique du Programme tel que présenté à l'annexe IX.

CHECKLIST avant envoi à l'adresse email ***ppecf.comifac@gmail.com***

Avant d'envoyer votre proposition, veuillez vérifier que votre demande est complète en contrôlant les points suivants :

- Le formulaire (annexe I) de demande et ses annexes (III et VIII) sont complets et remplis conformément aux instructions fournies dans le formulaire de demande.
- Le formulaire de demande (Annexe I) et les annexes (III et VIII) appropriées sont soumis en version électronique (sur format word et excel exclusivement).
- Les trois annexes (I, III et VIII) sont rédigées en français.
- Le budget et les sources de financement escomptées éventuelles sont présentées selon le format du formulaire de demande (annexe III) et libellés en Euros (€).
- Les informations fournies dans le cadre logique de l'intervention (annexe VIII) sont présentées de manière claire et suffisamment détaillées pour faciliter une gestion et un contrôle efficaces du Programme et l'établissement de rapports d'avancement.
- La Charte du Programme (annexe II) applicable au contrat a été étudiée avec attention, si bien qu'avant de s'engager dans la préparation de l'Intervention, votre organisation est informée de ses droits et obligations dans le cas où votre proposition satisfait à l'ensemble des critères d'évaluation administrative et technique et où un contrat est proposé à votre organisation.